

## Lutte contre la précarité énergétique

### Chaud devant à Bellevue !

***A Bellevue l'heure est à la transition énergétique ! Dès le mois d'octobre, les habitants et habitantes vont pouvoir bénéficier de multiples initiatives pour mieux maîtriser leurs factures énergétiques.***

Dans le cadre du projet européen « *Climate Active Neighbourhoods* » ('*Des quartiers en action pour le climat*'), Brest métropole met en place chaque année de nombreuses actions visant à accompagner les ménages dans la lutte contre la précarité énergétique. Après le Haut Jaurès, puis Recouvrance l'an dernier, c'est au tour du quartier de Bellevue de rentrer dans la danse, avec le programme Chaud devant.

#### **Compteur géant**

Dès le 18 octobre, avec l'installation d'un compteur d'économies d'énergie géant au cœur du quartier, ce sont six mois d'initiatives autour des économies d'énergie et de la lutte contre la précarité énergétique qui s'ouvriront dans un quartier en plein renouvellement urbain.

Des **cafés-énergie** seront également proposés par Ener'gence en lien avec les structures du quartier qui les accueilleront : comment réduire ses factures, comment résoudre des problèmes d'humidité, apprendre à utiliser efficacement son chauffage... toutes ces questions et bien d'autres seront éclaircies par les conseillers d'Ener'gence.

Sans oublier les **balades thermiques**, permettant de détecter les déperditions de chaleur des bâtiments à l'aide d'une caméra thermique.

Ces animations et ces ateliers gratuits vont permettre de donner des clés simples pour que chacune et chacun prenne le réflexe des éco-gestes. Le compteur électrique géant permettra d'afficher les économies d'énergie réalisées sur le quartier grâce à ces nouveaux réflexes.

A titre d'exemple, les visites à domicile organisées toute l'année, avec l'association Energence ([www.energence.net](http://www.energence.net)) et les Compagnons bâtisseurs (<https://www.compagnonsbattisseurs.org/antenne-bretagne>), à destination des ménages en situation de précarité énergétique permettent en moyenne, par l'installation d'éco-équipements, de faire économiser 138 euros par an à chaque famille bénéficiaire, évitant dans le même temps l'émission de 118 kg de CO2.

